

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 JUILLET 2018

Date de convocation : 19 juillet 2018

Date d'affichage : 19 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre juillet à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Madame le Maire,

Étaient Présents : Marie-Hélène JOLIVET-BÉAL, *Maire*, Rose-Marie MAUNY, Olivier LEJEUNE, *Adjoints*, Claude CARATIS, Sabine MENIN, Isabelle BAETE, Denis DARBLAY et Alberto BECHI, *Conseillers*.

Représentés : Patrick de LUCA pouvoir à Marie-Hélène JOLIVET-BÉAL
Gérard CHAIGNEAU pouvoir à Olivier LEJEUNE
Patricia DEPIN pouvoir à Claude CARATIS
Isabelle BITLLER pouvoir à Isabelle BAETE

Absents excusés : Fernand GEORGES, Sandrine DUBOIS, Anne GUIHEUX

Secrétaire de Séance : Isabelle BAETE

PV 19 JUIN 2018 ET PV 29 JUIN 2018

Les procès-verbaux des 19 juin et 29 juin 2018 sont approuvés à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 POUR 2018 – VIREMENTS DE CRÉDITS

La commune doit régularisée l'inscription du prêt en recettes ainsi que l'acquisition du terrain en dépenses.

Afin de réajuster les dépenses inscrites au Budget primitif 2018, il convient de rééquilibrer les crédits suivants :

INVESTISSEMENT :

RECETTES :

Article 1641 : emprunts en euros + 110 000,00 €

DÉPENSES :

Article 2111 : terrains nus + 110 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, (2 abstentions)

APPROUVE la décision modificative n° 3 pour 2018 – virements de crédits.

Séance levée à 20 heures 36 minutes.